

Le Rufféen

CONSEIL MUNICIPAL
du 8 mars 2022

VIE COMMUNALE

BON A SAVOIR

2-3

3-4-5

6

Editorial : Gérard GREFFE

Dans les jours qui viennent, deux évènements majeurs vont intervenir, qui, chacun à leur niveau, auront des conséquences immédiates sur notre quotidien et la vie de notre commune.

Ainsi, le conseil municipal qui se tiendra au tout début du mois d'avril aura pour ordre du jour principal le vote du budget prévisionnel 2022. Au mois de mars, le conseil municipal a voté le compte administratif qui fait le bilan budgétaire de l'année écoulée. A partir de ce document et des résultats qu'il fournit, nous pouvons travailler sur l'année budgétaire à venir et étudier les possibilités de travaux, de renouvellement et d'achats d'équipement et de matériaux au regard des besoins de la commune, des demandes des administrés et de nos possibilités financières.

Il faut également prendre en compte la conjoncture actuelle. Force est de reconnaître qu'elle ne se traduit pas par un optimisme débridé, mais qu'elle va plutôt nous contraindre à une prudence et à une réserve de bon aloi au regard des hausses annoncées pour l'énergie, les matériaux, et les fournitures de tous ordres, dont les prix sont directement impactées par la sortie de crise du covid qui se télescope avec la guerre en Ukraine.

Dans tous les cas, et quelque soit son issue, proche ou lointaine, les répercussions économiques et financières de ce conflit seront conséquentes, et auront leur part dans la réflexion nécessaire à la construction de notre budget. Les drames humains qui en découlent sont autrement plus terribles. Personne n'y reste indifférent, et votre engagement lors de la collecte que nous avons organisée pour les populations, principales victimes de ce conflit, en apporte la preuve. Vous en lirez le bilan dans les pages intérieures de ce Rufféen, et vous pourrez, à juste titre, vous féliciter de l'élan de générosité qui a été le vôtre à cette occasion.

Il reste un geste marquant à adresser au peuple Ukrainien qui lutte pour sa liberté au péril de sa vie, et ce geste vous le trouverez dans le deuxième évènement majeur de ce mois d'avril: l'élection présidentielle des 10 et 24 avril prochain.

Nous avons, en effet, la chance de vivre dans un état démocratique, qui nous offre à intervalles réguliers l'occasion d'exprimer nos opinions, nos attentes, et nos souhaits au travers de scrutins fréquents et libres.

Or, ces dernières années, pour des motifs surement explicables, l'abstention bat des records à chacune des élections qui nous sont proposées.

Dans le même temps, dans le monde, et en ce moment sur notre continent, en Ukraine, des gens combattent et perdent la vie pour conserver cet acquis précieux, le droit de vote, ce droit de se rendre régulièrement aux urnes, en toute liberté, en toute connaissance de cause, comme nous, pour élire leurs représentants librement choisis afin qu'ensemble, sans contraintes ni entraves, ils déterminent ce que sera leur avenir.

Pensons-y, à l'occasion des deux tours d'élection qui s'annoncent, et rendons nous massivement aux urnes, pour que, au delà des dons, du soutien matériel ou financier que nous collectons pour les Ukrainiens, nous leur montrions aussi que nous comprenons le combat qu'ils ont raison de mener, et que nous ne voulons pas gâcher les acquis obtenus par ceux qui, comme eux aujourd'hui, se sont un jour battus pour pouvoir librement décider de leur vie, en faisant des choix démocratiques et libres.

ENEDIS nous informe d'une coupure de courant pour travaux qui interviendra le mardi 12 avril de 9h30 à 12h30 sur le hameau de Varennes.

Seront principalement concernés la route de Vignoles, la rue Pierre Joigneaux entre les numéros 42 et 51, ainsi que le chemin du Malaquin.

Enedis vous recommande de débrancher vos appareils sensibles avant le début de l'intervention et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Nous Contacter



Mairie de Ruffey-Lès-Beaune

2 rue du Pont

21200 RUFFEY LES BEAUNE

leruffeen@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 8 mars 2022

Excusée : Mme Nolwenn BEROUJON a donné pouvoir à M. Cyril VACHON

Secrétaire de séance: M. Lionel BECLIER

ORDRE DU JOUR

En introduction, le maire informe les conseillers de la démission de Mme Marie-Hélène TOURNIER, Elle a fait savoir, par courrier transmis immédiatement à la sous-préfecture, qu'elle ne peut plus être présente aux réunions compte tenu de ses nouvelles obligations professionnelles et que par respect pour ses électeurs qui lui ont confié cette mission de conseiller municipal, elle préfère donner sa démission.

Le maire la remercie pour le travail effectué et son dévouement durant son précédent mandat et jusqu'à ce jour.

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Adopté à l'unanimité.

2./ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain de la commune concernant :

L'échange entre l'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE RUFFEY LES BEAUNE et la SCI E3R IMMOBILIER d'une parcelle sise à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « le closeau » cadastrée section ZH n°154 pour 15a 28ca contre une parcelle sise même commune, même lieudit cadastrée section ZH n°156 pour 5a68ca .

La vente par les consorts MONNOT d'une propriété sise à Travoisy, 2, rue des cerisiers cadastrée section ZH n°104 pour 516m² au profit de M. Vincent DUBREUIL, et Mme Ninon HOCQUET-MARTEL.

Le conseil municipal donne acte au maire des décisions prises par délégation.

3./ EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC rue du moulin, et lotissement « le clos de la Lauve »

-a- Le maire rappelle que nous avons sollicité un point lumineux supplémentaire à l'extrémité de la rue du moulin en direction de Varennes C'est un devis de 1269,98€ que nous transmet le SICECO avec un reste à charge pour la commune de 889,15€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- demande au SICECO la réalisation des travaux d'extension de l'éclairage public

- donne tous pouvoirs au maire pour signer le devis correspondant.

-b- Nous recevons également le devis du SICECO pour l'extension de l'éclairage public pour le lotissement « le clos de la Lauve » d'un montant de 13 610,60€, sans aucune subvention, le montant étant 100% à la charge de la commune.

Le maire informe qu'il va écrire un courrier au président du SICECO, appuyé par une délibération du conseil municipal. En effet, nous avons sollicité l'aide financière du SICECO depuis le début du projet du lotissement et lors de la réunion initiale du 30 janvier 2018 ; il nous

avait été indiqué que la pose supplémentaire de mâts pour l'éclairage public était subventionnée.

Depuis les règles de subventionnement ont changé.

Le conseil municipal à l'unanimité, sollicite une aide du SICECO compte-tenu de l'initiation du projet du lotissement dès 2018 alors même que ces travaux étaient subventionnables.

Rappelle que la commune a signé le 27 janvier 2020 une convention avec le SICECO pour l'extension BT du lotissement « le clos de la Lauve » ainsi qu'une convention de servitudes pour l'implantation d'un poste de transformation également en vue de ce même lotissement.

Sursoit à la signature du devis en l'attente de la réponse du SICECO.

4./ MODIFICATION DU MARCHE DE LA RUE CHARLES BRETON :

Le maire rappelle qu'un marché, non révisable, a été lancé sous forme de procédure adaptée en application du code de la commande publique. Néanmoins, au vu de l'inflation du prix du bitume et du gaz, les prix d'enrobés s'envolent et l'entreprise ROUGEOT sollicite la révision de ces prix. Les travaux ayant été décalés au vu des préconisations de la communauté d'agglomération en matière d'eaux pluviales et des contraintes de travaux supplémentaires différant l'intervention de l'entreprise COGNARD, le conseil municipal sursoit à l'acceptation de l'avenant et souhaite qu'un courrier soit fait en ce sens à la communauté d'agglomération pour une éventuelle prise en charge.

5./ RESULTATS 2021 COMPTE DE GESTION, COMPTE ADMINISTRATIF, AFFECTATION DES RESULTATS

L'ensemble des ces éléments a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. Il sera détaillé sur le Rufféen du mois d'avril lors de la présentation du budget prévisionnel 2022.

8./ INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait le point ensuite

* Sur la boulangerie et notamment la signature de deux modificatifs au lot 7 plomberie. Le conseil municipal valide à l'unanimité ces modificatifs.

Le conseil municipal valide également

- la mise en place d'une sous-traitance pour les travaux de réfection du crépi de la façade du bâtiment par l'entreprise ALVES, attributaire du lot 1 au profit d'une entreprise concurrente.

- donne tous pouvoirs au maire pour signer les documents relatifs à la mise en place de cette sous-traitance.

*Sur la tenue du bureau de vote pour l'élection présidentielle, premier et deuxième tour des 10 et 24 avril prochain.

*Sur une demande de dérogation scolaire pour deux enfants nouvellement installés sur la commune, pour lesquels les parents demandent la poursuite de la scolarité à Beaune. Le conseil municipal, par douze voix pour, une voix contre et une abstention, acceptent ces dérogations.

* Sur le rapport annuel d'entretien des avaloirs et caniveaux des eaux pluviales de la commune les 13 et 14 avril 2021. Des précisions seront sollicitées auprès de Véolia sur le nombre de grilles et sur l'entretien de

Conseil municipal

certaines d'entre elles

* Sur les demandes de devis auprès de l'entreprise MICHELIN pour l'isolation de la toiture de la petite salle du foyer rural.

* Sur la visite de contrôle des installations de football, rue Pierre Joigne aux, le 28 février dernier par la ligue de Bourgogne de football. Nous attendons le retour de l'agrément.

* Sur la réalisation des travaux d'entretien de la Lauve par l'EURL CHENOT qui débuteront le 9 mars prochain.

* Sur « Âges et Vies » qui recrutent du personnel pour le fonctionnement de la résidence senior .

* Sur le lotissement dont les travaux de la deuxième tranche ont débuté par les plantations. Une réunion de chantier a lieu mardi prochain.

* Sur la mise en place d'une aide au profit de la population Ukrainienne. Afin de faciliter les envois, la protection civile de Côte d'Or proposent d'accompagner ces démarches. Aussi, la commune organisera une collecte pour ses habitants, le samedi 19 mars prochain au foyer rural de 9h à 12h et de 14h à 17h. Les dons seront ensuite apportés par nos soins auprès du centre , 74 route de Savigny à Beaune, pour être ensuite acheminés par la protection civile.

Le maire donne la parole à M. Cyril VACHON pour le compte-rendu de la commission « environnement sécurité ». Le 1er adjoint rappelle que

la réglementation met fin à l'utilisation des produits sanitaires de traitement dans le cimetière à compter du 1er juillet prochain. Deux axes de réflexion sont à l'étude, soit l'utilisation de produits

phytosanitaires bio, soit un engazonnement des allées ou du bitume.

Concernant la sécurité, les différentes vérifications sont à jour, et les essais des BAES sont régulièrement faits. La mise à jour du document unique sur les conditions de sécurité du personnel sera réalisée dans l'année.

Concernant la partie « fêtes et animation », M. Cyril VACHON précise qu'un spectacle de magie au profit des enfants aura lieu le 7 mai prochain (report du spectacle de Noël qui n'a pas pu avoir lieu compte tenu des restrictions sanitaires).

Le maire donne la parole ensuite à M. Patrick SCHWIRTZ, deuxième adjoint qui fait le compte rendu de la commission « voirie » : des dossiers de demande de subvention seront déposés pour l'impasse des noyers/l'impasse des roses trémières pour une réfection de ces voies en 2023, ainsi que pour la sortie de Varennes devant les nouvelles habitations. Des entretiens ponctuels des chemins piétonniers sont également programmés avec taille des haies gênantes. Il est également étudié par ladite commission la remise en place de potelets, de plus petite taille et/ou plus espacés, rue de Vignoles à Varennes.

Le maire fait ensuite le point sur les diverses réunions à venir et notamment la commission « finances » qui aura lieu le lundi 28 mars à 18h en mairie.

Le prochain conseil municipal est fixé au 05 avril à 19 heures.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 22 heures 45.



Collecte pour l'Ukraine

Le samedi 19 mars, la municipalité avait mis en place au foyer rural une collecte d'équipements et de produits de première nécessité au profit des populations ukrainiennes, victimes de la guerre qui se déroule sur leur sol.

Tout au long de la journée, vous avez été nombreux à venir déposer vos dons, répondant aux demandes précises formulées par la Croix-Rouge et la protection civile. Une

trentaine de gros cartons de couvertures, édredons, duvets, mais aussi des produits d'hygiène et des produits sanitaires, lits de camp, sacs à dos, ustensiles de cuisine etc, a ainsi été collectée et transportée dès le mardi suivant aux locaux de la protection civile d'où ils seront acheminés vers les centres d'accueil de réfugiés en Europe de l'est.

La municipalité tient à remercier et à féliciter les Rufféennes et Rufféens qui, à cette occasion ont fait preuve de solidarité et de compassion désintéressées vis à vis de ces populations dans la détresse.



Quand Énergies riment avec CMJ

Elles sont au cœur de notre actualité, et c'est sans doute ce qui a motivé nos Jeunes du Conseil Municipal à vous proposer une animation autour de ce sujet de société.

Ils vous donnent ainsi rendez-vous pour une rencontre afin de vous sensibiliser sur les gestes à mener au quotidien pour les préserver, s'interroger sur notre mode de vie et mieux comprendre les énergies de demain.

Cette animation est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes. Les membres du CMJ sont impatients de vous faire partager un moment d'échange convivial autour d'une exposition ludique et vous attendent le **samedi 30 avril de 14h à 17h au Foyer Rural**.



VIE COMMUNALE

Des nouvelles du Foyer Rural...



Belles retrouvailles

Après une marche dans la grisaille de ce deuxième dimanche de mars, nous passons la porte du P.M.U de Verdun sur le Doubs où nous avons réservé pour déjeuner...

Quel plaisir de revoir notre ancienne factrice Virginie Deschamps, toujours aussi charmante et souriante !



Les échanges de souvenirs vont bon train !!!! Virginie nous avait concocté un bon et copieux repas.

De très bons moments partagés...A refaire !!

Odile Tartarin



...ET TOUJOURS DES PROJETS !



Les membres du Conseil d'administration travaillent actuellement sur les événements à venir.

Nous pouvons dès aujourd'hui vous annoncer que le Printemps des Créateurs aura lieu le dimanche 15 mai.

Réservez la date pour flâner à Ruffey et découvrir les talents de créateurs de la région. Ce sera l'occasion de glaner de jolis cadeaux pour la fête des mères, des pères, les réceptions familiales de l'été. Notre buvette et notre sandwicherie vous permettront de vous restaurer dans notre joli village. Nous espérons également que le vide-grenier se tiendra début juillet.

LA BOULANGERIE ...

La boulangerie SABORES de Valéria Moyano a ouvert ses portes voilà un mois, le 1er mars dernier.

Ses horaires d'ouverture se précisent au fil des jours et des demandes des clients. Ils seront désormais les suivants:

mardi 9h00/13h00 et 16h30 / 19h30; mercredi 17h30/19h30; jeudi 9h00/13h00 et 17h30/19h30; vendredi 9h00/13h00; samedi 17h30/19h30. La fermeture hebdomadaire interviendra le lundi.

Sachez également que Valéria est présente le mercredi matin et samedi matin au marché de Beaune et le vendredi soir à celui de Vignoles, et le dimanche matin à Chagny.

Enfin, très bientôt des heures d'ouverture seront proposées le dimanche matin. Notez également ce numéro de portable pour vos commandes: 06.66.69.75.02

Mairie :Tél : 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81

mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr

1er adjoint : 06 38 10 30 41

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

3ème adjoint : 06.22.31.14.33

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15H/19H

Mardi, mercredi, jeudi 15H/17H

Vendredi 11H/12H

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9H/13H

Mercredi 9H-13H/14H-18H

Téléphone : 03 80 26 00 53

Maison France Services

Horaires: Lundi : 14h-19h

Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 -80-24-26-63

ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr

Directeur de publication : Gérard GREFFE Rédaction : N. BEROUJON, M. GODARD, A. CRETIN, D. PARRAIN, C. VACHON, P. SCHWIRTZ

Edition et impression : Mairie de Ruffey-Lès-Beaune.

VIE COMMUNALE

Des nouvelles de la bibliothèque

**BIBLIOTHEQUE DU
FOYER RURAL
RUFFEY LES BEAUNE**



**MERCREDI 27 AVRIL
L'HEURE DU CONTE**

**pour les enfants jusqu'à 6 ans à 10h15
les enfants à partir de 6 ans à 11h00
animation gratuite pour tous**



Pendant les vacances de printemps
la bibliothèque sera ouverte
**MARDI 19 AVRIL
MARDI 26 AVRIL
DE 17H00 A 18H30**

la bibliothèque sera fermée
**SAMEDI 16 AVRIL
SAMEDI 23 AVRIL
SAMEDI 30 AVRIL**



Du neuf rue Charles Breton.

Les travaux de réfection de la rue Charles Breton, à Varennes, sont quasiment achevés.

Une première intervention par l'entreprise COGNARD, entre septembre et novembre 2021, a permis de remettre en conformité tout le réseau d'eaux pluviales, et d'y raccorder chaque riverain.

L'état du réseau précédent, sur certaines sections, a confirmé la nécessité de cette opération.

Fin février, c'est l'entreprise ROUGEOT qui a pris le relais en effectuant la reprise des enrobés de la chaussée principale, et les aménagements des entrées charretières, après concertation avec les riverains.

Les travaux d'engazonnement des quelques espaces verts achèveront définitivement ce chantier.

Patrick SCHWIRTZ

Ouverture de la truite

Comme tous les ans à cette période, nos 3 rivières (Bouzaize, Lauve et Rhoin) sont de nouveau très fréquentées. En effet, l'ouverture de la pêche à la truite pour cette année 2022 s'est déroulée ce 12 mars ½ heure avant le lever du soleil. Un certain nombre de pêcheurs se sont retrouvés pour recommencer leur activité favorite. Pour ce faire et pour les combler, 350 kg de truites arc en ciel, en provenance de la pisciculture de la fédération de pêche de la Côte d'Or ont été déversées dans ces 3 rivières la semaine précédente, avec en particulier le lâcher de truites plus grosses (entre 45 et 50cm) aléatoirement sur le parcours. Malheureusement et quasiment comme chaque année, le niveau des eaux est relativement faible en particulier sur la Lauve et le Rhoin. Ceci est dû à un manque de précipitations hivernales, les modifications climatiques se font sentir...

Théoriquement 3 autres lâchers sont encore prévus d'ici la fin avril et de ce fait les berges de nos rivières seront toujours animées.

Si vous voulez avoir de plus amples renseignements sur les activités halieutiques sur la côte d'or, il faut aller sur le site de la fédération de pêche : <https://www.fedepeche21.com/>, sur la région beaunoise dont Ruffey : <http://www.latruitebeaunoise.fr/>.



Cyril VACHON

BON A SAVOIR

AUX URNES CITOYENS !

Les élections présidentielles se dérouleront en deux tours les 10 et 24 avril prochain.

Douze candidats se partageront les suffrages des électeurs. Comme d'habitude, l'unique bureau de vote de la commune se situe à la grande salle du foyer rural et sera ouvert de 8h00 à 19h00 sans interruption.

Les listes électorales sont maintenant arrêtées et nous recensons cette année 579 électeurs inscrits pour le 1er tour. Les cartes électorales renouvelées sont en cours de distribution et il faudra s'en munir les jours de vote. Une pièce d'identité pourra aussi être demandée (une carte nationale d'identité, un passeport, une carte vitale, un permis de conduire...)

Si vous prévoyez d'être absent(e) le jour du vote vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix. Il faut procéder en plusieurs étapes :

- 1/ Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote
- 2/ Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité (site: maprocuration.gouv)
- 3/ Déplacez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration
- 4/ Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée

Désormais, vous pouvez donner procuration à quelqu'un qui vote dans une autre commune que la vôtre. Cependant, l'électeur-mandataire devra se rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.

Les professions de foi seront consultables en ligne deux semaines avant l'élection sur le site de la Commission Nationale de Contrôle de la Campagne électorale en vue de l'élection Présidentielle. Elles seront également distribuées dans vos boîtes à lettres avant chaque tour d'élection. Les bulletins de vote, quant à eux, seront à votre disposition dans les bureaux de vote;

L'élection présidentielle est organisée dans un contexte de vigilance sanitaire dû à l'épidémie de COVID-19. Cependant, les mesures sont allégées par rapport aux scrutins précédents. Ainsi,

- Le port du masque n'est plus obligatoire dans les bureaux de vote ;
- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition ;
- Un sens de circulation sera défini de manière à éviter les contacts.

L'accès au bureau de vote n'est pas soumis à la présentation d'un pass sanitaire.

Inauguration de la Maison France Services



C'est le 23 février à 15h que s'est déroulée, sous un beau soleil, l'inauguration officielle de la Maison France Service de notre commune. sous la présidence de Mme Porteus, Sous-Préfète de l'arrondissement de Beaune.

Étaient présents M. Denis THOMAS, conseiller départemental du canton de Ladoix Serrigny, les maires des communes voisines, les représentants de notre communauté d'agglomération et des services partenaires. Après les prises de paroles, le ruban tricolore, présenté par les jeunes du conseil municipal, a été symboliquement coupé par Mme la Sous-Préfète. Ouverte depuis le 1er octobre dernier, la Maison France Services rencontre un succès constant avec une fréquentation en croissance permanente, autant de résultats probants à mettre au crédit de Mmes Caroline Bachelet et Christelle Pothier, les animatrices du site mises à l'honneur à l'occasion de cette inauguration.

Portée disparue



Cette tortue terrestre a été retrouvée à Varennes !
Plus de renseignements au 06.33.10.38.29